

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'heure est aux enjeux de mémoire. Une proposition de loi portant réparation des personnes condamnées pour homosexualité entre 1942 et 1982 vient d'être adoptée par le sénat. Loin d'une reconnaissance mémorielle, cette loi ne permettra ni l'indemnisation des personnes ayant subi arrestation et condamnation (fichage, discrimination, menace prison, divulgation d'identité par la presse et les tribunaux...), ni la reconnaissance d'une politique homophobe d'État, parfaitement ancrée dans les institutions, systématique et organisée. Nous saluons le combat de Michel Chomar et de tous.tes les militant.e.s qui œuvrent à combattre les effacements du pouvoir par l'entretien d'une mémoire vivante transmettant les récits de nos expériences.

Pour en savoir plus, nous recommandons l'article d'Antoine Idier, paru dans le journal Libération le [23 novembre 2023](#).

Nous souhaitons également renouveler notre soutien aux queers et LGBTQI+ palestiniens. Vous pouvez, comme nous, signer cette tribune de soutien [ici](#)

Trou Noir participera le 02 décembre aux discussions organisées par le journal [lundi.am](#) sous l'intitulé: fascisme ou Révolution . Trou Noir sera représenté par Mickaël Tempête dont l'intervention " Reconsidérer la politique sexuelle du fascisme " portera sur les dispositions libidinales du fascisme actuel, l'homonationalisme et les questions d'identités.

TROU NOIR est un projet collectif, gratuit et ouvert. Contribuez à l'expérimentation TROU NOIR en nous envoyant vos productions, récits et réflexions. L'onglet « CONTRIBUTUER » en explique les modalités.